

# **Bulletin trimestriel de** la Banque Centrale des Comores



N°12 Publication: Jan. 2017

### www.banque-comores.km

Sommaire	
Mot du gouverneur	
I. Evolution de la situation monétaire, bancaire et financière	
II. Evolution des soldes d'opinion	
III. Evolution du secteur de la Microfinance aux Comores	
Liste des Tableaux	
Tableau 1 : Situation monétaire3Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)4Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)5Tableau 4 : Chambre de compensation6Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent7Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change7	
Liste des graphiques	
Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit	

Email: gdir-etudes@banque-comores.km - Site web: www.banque-comores.km



### MOT DU GOUVERNEUR

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin de la Banque Centrale des Comores du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Dans ce numéro, en plus de l'analyse des évolutions monétaires, bancaires et financières et les enquêtes de conjoncture, vous trouverez une thématique consacrée à la micro-finance aux Comores, secteur qui a connu, sous l'impulsion de la BCC, différentes phases d'évolutions institutionnelle, administrative et financière.

En effet, implanté dans le paysage financier comorien au début des années 90, ces institutions se sont progressivement développées.

Au niveau institutionnel, il a été fait le choix d'une intégration complète des Institutions Financières Décentralisées (IFD) dans le système bancaire et financier, en particulier, dans les domaines de la politique monétaire, de la chambre de compensation, de la surveillance bancaire et de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (APBEF). La nouvelle loi bancaire de 2013 a conforté ce choix de la Banque centrale.

Au niveau administratif, dans le cadre de la professionnalisation de ces institutions, de nouvelles instances d'administration et de contrôle sont en cours de mise en place.

A fin novembre 2016, les trois réseaux présentent la situation suivante :

- Le réseau Meck compte :
  - o 14 caisses,
  - o 18,6 milliards FC d'encours de crédit,
  - o 22,4 milliards FC d'épargne;
- Le réseau Sanduk Anjouan compte :
  - o 39 caisses,
  - o 8,4 milliards FC d'encours de crédit,
  - o 10,5 milliards FC d'épargne;
- Le réseau Sanduk Mohéli compte :
  - o 4 caisses,
  - o 0,6 milliard FC d'encours de crédit,
  - o 0,9 milliard FC d'épargne.

M. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou

BULLETIN N°12 JANVIER 2017 2



### I. EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

#### 1.1 LA SITUATION MONETAIRE

EVOLUTION DE M2 (EN MILLIONS FC)	Juin-15	SEPT-15	DEC-15	Mars-16	Juin-16	SEPT-16	
CIRCULATION FIDUCIAIRE	22 810	25 796	30 387	27 785	28 645	29 672	
Depots a vue	37 188	42 541	45 992	48565	47 465	54 938	
Depots d'epargne	36 466	36 977	37 380	39 125	39 720	40 339	
MASSE MONETAIRE (M2)	96 464	105 314	113 759	115 475	115 830	124 949	
Avoirs Exterieurs Nets	47 111	52 507	79 360	74 544	68 668	74 692	
Credit Interieur	76 027	79 223	64 337	71 522	77 350	80 296	
Creances Nettes a l'Etat	10 673	12 506	-4 264	2 169	4 999	7 531	
Credits a l'economie	65 354	66 716	68 600	69 353	72 351	72 765	
Autres Postes Nets	(26 674)	(26 415)	(29 937)	(30 584)	(30 187)	(30 039)	
SOURCE : BCC. DEEMF							

Tableau 1 : Situation monétaire

A fin septembre 2016, la masse monétaire a enregistré une hausse de 7,9% par rapport à fin juin 2016, en passant de 115,8 milliards FC à 124,9 milliards FC sur la période.

#### Cet accroissement a résulté de :

- la contraction des avoirs extérieurs nets (AEN) de la BCC et des établissements de crédit (EC), s'établissant à 74,7 milliards FC à fin septembre 2016 contre 68,7 milliards FC à fin juin 2016, soit une hausse de 8,8%;
- la hausse de 3,8% du Crédit Intérieur (CI), en particulier, les créances nettes à l'Etat (CNE) qui s'élèvent à 7,5 milliards FC à fin septembre 2016 contre 5 milliards FC à fin juin. Les crédits au secteur privé se sont élevés à 72,7 milliards FC à fin septembre 2016 contre 72,4 milliards FC à fin juin 2016, soit une hausse de 0,5%, dont 47% octroyés aux entreprises privées et 50,6% aux particuliers.

### Les composantes de la masse monétaire ont évolué comme suit :

 les dépôts à vue ont enregistré une forte hausse de 15,7%, s'établissant à 54,9 milliards FC à fin septembre 2016 contre 47,5 milliards FC à fin juin 2016, en liaison

- avec l'accroissement des dépôts, notamment des entreprises publiques,
- les dépôts d'épargne se sont également consolidés, s'établissant à 40,3 milliards FC à fin septembre 2016 après 39,7 milliards FC à fin juin 2016, soit une hausse de 1,6%;
- la circulation fiduciaire s'est élevée à 29,7 milliards FC à fin septembre 2016 contre 28,6 milliards FC à fin juin 2016, soit une hausse de 3,6%. Un pic saisonnier de 31,6 milliards FC a été observé au mois d'aout, en relation avec la période de vacances de la diaspora comorienne.

### 1.2 L'ACTIVITE BANCAIRE

Le total des bilans consolidés des EC s'est accru de 8,1% par rapport à fin juin 2016, s'établissant à 119,3 milliards FC contre 110,4 milliards FC.

Cette évolution résulte notamment de la hausse de 8,4 milliards FC de l'encours des dépôts de la clientèle (+9,4%), le crédit brut n'enregistrant qu'une légère hausse de 0,3%.

Au cours du  $3^{\rm ème}$  trimestre, les dépôts collectés par le système bancaire ont augmenté de 9,4%, passant de 89,1 milliards FC à fin juin 2016 à 97,5 milliards FC à fin septembre 2016.

BULLETIN N°12 JANVIER 2017 3



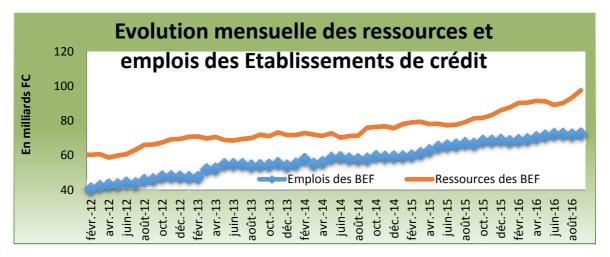


Figure 1: Evolution des ressources et emplois des établissements de crédit

Cette évolution a été portée essentiellement par les dépôts des entreprises publiques, dont l'encours affiche une hausse de 85%, contre une des hausses de 9% pour les dépôts des entreprises privées et de4% pour les dépôts des particuliers.

La répartition des dépôts a évolué comme suit :

 la part des dépôts des ménages a diminué, ressortant à 68,1% à fin septembre 2016 contre 71,7% au trimestre précédent,

- celle des entreprises privées est restée stable à 18,5% après 18,6% en juin 2016,
- celle de la catégorie « Autres » a légèrement baissé, s'établissant à 3,7% en septembre 2016 après 3,9% en juin 2016,
- celle des entreprises publiques a fortement augmenté, passant de 5,8% à fin juin 2016 à 9,8% à fin septembre 2016.

DEPOTS PAR CATEGORIE	2015 T3	2015 T4	2016T1	2016T2	2016T3
ENTREPRISES PUBLIQUES	7,9	6,4	6,6	5,8	9,8
ENTREPRISES PRIVEES	16,3	17,2	17,5	18,6	18,5
MENAGES (Y.C SECTEUR INFORMEL)	71,4	72,0	71,0	71,7	68,1
Autres	4,4	4,4	4,9	3,9	3,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2 : Dépôt par catégorie (en % du total)

L'encours des crédits à la clientèle est resté stable, s'établissant à 72,4 milliards FC à fin septembre 2016 après 72,2 milliards FC au trimestre précédent.

La part des financements alloués aux entreprises privées a à nouveau baissé, s'établissant à 47% à fin septembre 2016 après 48,9% à fin juin 2016 et 51% à fin décembre 2015, tandis que celle des financements bancaires accordés aux ménages (y compris le secteur informel) a encore augmenté, pour atteindre 50,6% à fin septembre 2016 après

48,8% à fin juin 2016 et 45,8% à fin décembre 2015.

Les financements accordés aux entreprises publiques et à la catégorie « Autres » sont restées stables, s'élevant respectivement à 1,8% et à 0,5% à fin septembre 2016 contre 1,7% et 0,6% à fin juin 2016.



CREDITS PAR CATEGORIE	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3
Entreprises publiques	1,1	1,2	0,5	0,6	0,5
Entreprises privees	49,9	51,0	49,8	48,9	47,0
Menages (y.c informel)	46,9	45,8	48,0	48,8	50,6
Autres	2,0	2,0	1,7	1,7	1,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 3 : Crédit par catégorie(en % du total)

La qualité du portefeuille s'est encore dégradée. En effet, l'encours des créances en difficulté (de remboursement) s'est accru de 1,6 milliard FC par rapport à fin juin 2016 (soit une hausse de +9,7%), portant le taux de défaillance à 24,6% à fin septembre 2016 contre 22,5% à fin juin 2016 et 19,1% à décembre 2015.

En conséquence, le niveau des provisions a augmenté, avec un montant constitué de 10,8 milliards FC en septembre 2016 après 8,6 milliards FC à fin juin 2016 et 8,1 milliards FC en décembre 2015, améliorant le taux de couverture de 53,2% à fin juin 2016 à 60,5% à fin septembre 2016.

La trésorerie nette s'est fortement améliorée, ressortant à 41,7 milliards FC contre 33,2 milliards FC à fin juin 2016 et après 34,2 milliards FC à fin décembre 2015.

Les immobilisations nettes se sont accrues de 3,1% par rapport à juin 2016 (2,1% par rapport à décembre 2015) et les fonds propres se sont contractés de 3,6% et 0,1% respectivement.

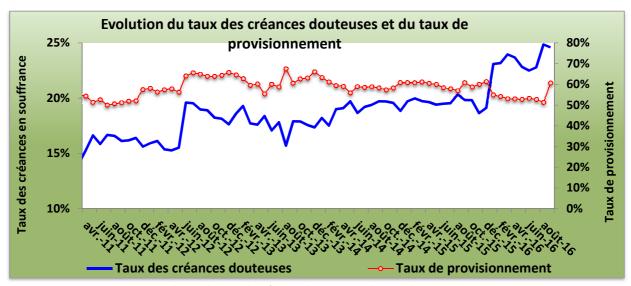


Figure 2: Evolution du taux de créances douteuses et du taux de provisionnement



### 1.3 CHAMBRE DE COMPENSATION

*En r	nillions FC	CHEQUES		VIREMENTS	
		Presentes a la Rejetes		Presentes a la	REJETES
		COMPENSATION		COMPENSATION	
2015 T3	Nombre	12 468	320	3 055	58
2015 13	Valeur*	13 735	312	13 745	38
201F T4	Nombre	13 558	250	3 148	49
2015 T4 VALEUR*		12 972	261	17 100	190
NOMBRE NOMBRE		13 172	251	3 004	50
2016 T1 VALEUR*		12 080	171	13 790	84
2016 T2	Nombre	15 708	358	3 210	68
2016 T2	VALEUR*	14 694	330	15 023	439
201 C T2	Nombre	16 779	381	3 159	65
2016 T3	Valeur*	14 842	553	17 780	275

Tableau 4 : Chambre de compensation

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, les statistiques de la compensation des valeurs ont été les suivantes :

- 16.779 chèques, d'une valeur totale de 14,8 milliards FC, ont été présentés pour compensation contre 15.708 chèques (14,7 milliards FC) au 2<sup>nd</sup> trimestre 2016;
- 381 chèques (553 millions FC), ont fait l'objet de rejet contre 358 chèques au trimestre précédent (330 millions FC);
- 3.159 opérations de virement (17,8 milliards FC) ont été présentées à fin septembre 2016 contre 3.210 opérations (15 milliards FC) à fin juin 2016 ;

- 65 demandes de virements (275 millions FC) ont fait l'objet de rejet contre 68 demandes (439 millions FC), au trimestre précédent.

Cette évolution marque un léger ralentissement par rapport à la même période de l'année dernière. En effet, de janvier à septembre 2016, 45.659 chèques pour une valeur totale de 41.616,1 milliards FC ont été présentés contre53.144 chèques (52.380,2 milliards FC) à la même période de l'année dernière, et 9.373 opérations de virements présentées (46.592,5 milliards FC) contre 11.416 opérations (56.191,9 milliards FC) en 2015.

### 1.4 Operations de change du système bancaire et Transferts reçus et emis par les Societes de transferts d'argent

A fin septembre 2016, les transferts d'argent reçus par l'intermédiaire des sociétés spécialisées se sont élevés à 7,5 milliards FC contre 7,1 milliards FC à fin juin 2016.

Les transferts émis se sont maintenus à 3,2 milliards FC à fin septembre 2016 après 3,1 milliards FC au trimestre précédent.

Les achats de devises effectués dans les guichets des institutions financières ont fortement augmenté, passant de 2,4 milliards FC à 8,2 milliards FC sur la période, en liaison avec l'accroissement du nombre des vacanciers issus de la diaspora.

Les ventes de devises ont poursuivi la tendance haussière, s'élevant à 4,6 milliards FC au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016 contre 3,8 milliards FC au trimestre précédent.



En millions FC	Chang	E MANUEL	TRANSFERTS TRANSITANT PAR LES SOCIETES  SPECIALISEES			
CHANGE MANUEL	ACHATS	VENTES	RECEPTIONS	EMISSIONS		
2015 T1	8 293	5 951	6 494	2 010		
2015 T2	5 316	6 320	6 906	2 306		
2015 T3	10 561	5 569	8 210	2 170		
2015 T4	6 132	5 694	7 106	2 404		
ANNEE 2015	30 303	23 534	28 717	8 890		
2016 T1	6 098	6 481	6 426	2 706		
2016 T2	2 407	3 772	7 136	3 154		
2016 T3	8 198	4 604	7 539	3 222		

Tableau 5 : Opérations de change manuel et de transfert d'argent

### 1.5 EVOLUTION DES PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

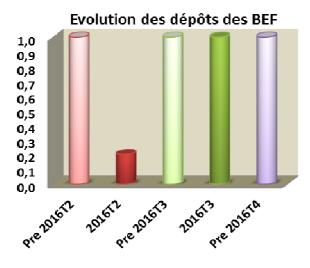
	Mai-16	Juin-16	JUIL-16	Aout-16	SEPT-16			
Taux Nationaux								
ESCOMPTE BCC (EONIA+1,5)	1,16	1,17	1,17	1,16	1,16			
TAUX DE REMUNERATION DES DEPOTS DES EC AUPRES DE LA BCC								
-Reserves libres (EONIA - 1/8)*	-0,46	-0,46	-0,45	-0,46	-0,47			
-Reserves obligatoires (EONIA -1,25)*	-1,59	-1,58	-1,58	-1,59	-1,59			
Taux debiteurs	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]	[7 - 14]			
Таих	DE LA BCE							
EONIA	-0,34	-0,33	-0,33	-0,34	-0,34			
Pret Marginal	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25			
EURIBOR 1 mois	-0,35	-0,36	-0,37	-0,37	-0,37			
EURIBOR 6 MOIS	-0,14	-0,16	-0,19	-0,19	-0,20			
EURIBOR 12 MOIS	-0,01	-0,03	-0,06	-0,05	-0,06			
TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRAN	C COMORIEN A	FIN DE MOIS (A	TITRE INDICATII	F)				
Ariary – MGA (Madagascar)	0,1356	0,1368	0,1501	0,1441	0,1399			
Dirham — AED (Emirats Arabes Unis)	120,3179	120,5981	119,8693	120,0419	119,1321			
Dollar – USD (Etats Unis d'Amerique)	434,9463	438,1225	444,4555	438,7868	438,7868			
Roupie – MUR (Maurice)	12,4314	12,4360	12,3791	12,5260	12,3338			
Shilling – TZS (Tanzanie)	0,2017	0,2023	0,2013	0,2017	0,2006			
YUAN- CNY (CHINE)	67,0960	66,4112	66,4220	65,9006	65,5677			

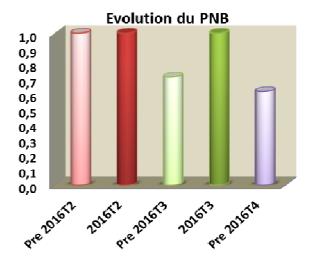
Tableau 6 : Évolution des principaux taux d'intérêt et de change

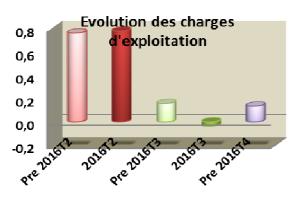


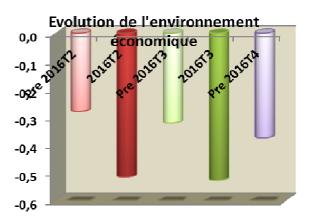
### II. EVOLUTION DES SOLDES D'OPINION

Le solde d'opinion correspond à la différence entre le pourcentage des réponses positives et le pourcentage de réponses négatives. Chaque opinion exprimée est pondérée par le bilan de l'établissement, considéré comme clé de pondération unique.









Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, les prévisions faites par les dirigeants des établissements de crédit d'une hausse des dépôts, ont été confirmées, et cette tendance haussière devrait se poursuivre au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016.

En revanche, leur opinion sur l'environnement économique demeure négative, aussi bien sur le trimestre écoulé que pour le trimestre en cours.

Au niveau des charges d'exploitation bancaires, les opinions restent mitigées aussi bien sur les réalisations du 3<sup>ème</sup> trimestre que sur les prévisions du 4<sup>ème</sup> trimestre.

Au niveau du PNB, ils ont tous confirmé une évolution positive au 3<sup>ème</sup> trimestre. Pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, l'opinion ressort globalement à une évolution favorable du PNB.



# III. EVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AUX COMORES

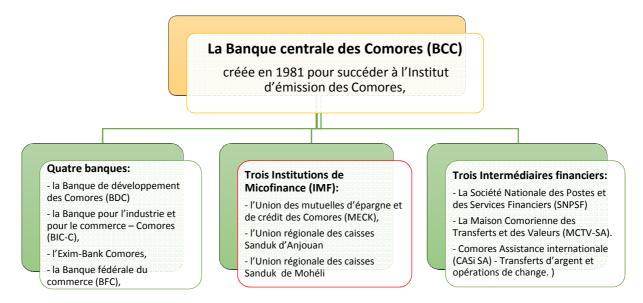
Au niveau mondial, le secteur de la microfinance continue sur sa croissance à deux chiffres. En effet, selon le Baromètre 2016 de la microfinance, les chiffres globaux témoignent d'un développement significatif du secteur avec un portefeuille de 87 milliards de dollars et 111 millions de clients en 2014 ainsi qu'une croissance estimée pour 2015 de 10% d'encours et 15,8% d'emprunteurs.

La microfinance favorise l'accès aux services dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'énergie, de l'habitat, ... Ce secteur confirme de plus en plus son rôle moteur dans le développement durable et inclusif à travers le monde en

favorisant l'accès aux services essentiels, en élaborant des dispositifs et des produits innovants et diversifiés. Aujourd'hui, comme pour les pays en développement, le secteur de la microfinance démontre à nouveau son impact dans les pays développés en assurant l'accès à l'habitat durable, moteur pour l'emploi, outil d'innovation sociale.

Aux Comores, au début des années 1990, les pouvoirs publics constatant qu'une grande partie de la population, (les ménages à faible revenu, les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et de certaines petites entreprises), n'avait pas accès aux services bancaires classiques ont favorisé, avec l'appui des bailleurs de fonds extérieurs, l'émergence de structures de micro-finance.

Figure 3: La microfinance au cœur du système financier comorien



Sous la tutelle des ministères de la Production et des Finances, deux réseaux mutualistes (Sanduk et MECK) ont été créés et ont proposé des services bancaires de proximité au bénéfice des populations urbaines et rurales non bancarisées. Chaque réseau a développé sa propre stratégie et sa propre politique.



### III.1 LES CAISSES (SANDUK)

- ☐ Principalement implanté dans l'Ile d'Anjouan, le réseau des caisses SANDUK a été créé en 1993 avec l'appui de l'AFD,
- ☐ Cible d'implantation: les zones rurales avec une stratégie de financement des projets agricoles de montant modeste,
- ☐ Constitué de plusieurs petites caisses, le réseau a évolué en 3 phases :
  - Phase d'expérimentation sur 3 ans entre 1993 et 1995, 10 caisses créées au niveau national. Les résultats de cette phase, jugés satisfaisants (taux de remboursement dépassant 90%), ont permis le passage à la phase suivante;
  - Phase d'extension et d'institutionnalisation (1996-1998), qui a abouti à la création de 40 caisses supplémentaires et à la mise en place d'une structure centrale: l'Union nationale des SANDUK;
  - Phase de consolidation (1999-2004)
     qui a abouti au renforcement du
     réseau et à la création de trois Unions
     Régionales regroupant les caisses
     SANDUK de chaque île et disposant
     d'un pouvoir de représentation, de
     gestion, de contrôle et de sanction.

## III.2 LES MUTUELLES D'EPARGNES ET DE CREDIT YA KOMOR (MECK)

- ☐ Lancé en 1995, dans le cadre du projet «Appui aux Initiatives Economiques de Base» avec l'appui du FIDA et le gouvernement comorien,
  - Objectif: créer des structures de financement intermédiaires entre les caisses SANDUK existantes et les établissements financiers classiques, en visant une clientèle à revenu moyen,
  - Cible: les principales villes avec initialement 12 mutuelles autogérées et autonomes financièrement,

- capables de collecter l'épargne locale, de la faire fructifier et de la rétrocéder sous forme de crédit pour le financement des initiatives économiques de base,
- Malgré une croissance rapide, la majorité des caisses a connu d'importantes difficultés, liées notamment à l'insuffisance des fonds propres et à l'accroissement des créances douteuses, résultant de l'absence d'une maîtrise suffisante du risque de crédit. Des mesures de redressement ont été entreprises pendant l'année 2002, aboutissant à l'amélioration de la situation globale et à l'ouverture de nouvelles caisses.

### III.3 AUJOURD'HUI:

- Le réseau MECK est constitué autour d'une faitière, l'Union des Meck, qui regroupe 14 caisses de base : 9 caisses à la Grande-Comores, 4 à Anjouan et 1 à Mohéli. Le capital social est détenu entièrement par ses adhérents.
- ☐ L'Union Régionale des Sanduk d'Anjouan est constituée de 39 caisses de base affiliées. Le réseau a été agréé le 24 août 2006 et son capital est détenu entièrement par ses adhérents.
- ☐ L'Union Régionale des Sanduk de Mohéli est constituée de 4 caisses de base affiliées. Le réseau a été agréé en décembre 2011 et son capital est détenu entièrement par ses adhérents.
- ☐ Les IFD continuent à jouer un rôle de soutien fondamental dans le financement de la croissance économique.
- ☐ Les chiffres les plus récents montrent une croissance régulière de l'activité des Meck et des Sanduk. Elles occupent désormais la 1ère place, avec des parts de marché de 34,2% dans la collecte de l'épargne et de 37,8% dans le financement de l'économie,



Les indicateurs			rs f	financiers			(	ces
institu	utions	se	sont	améli	orés	ta	nt	au
nivea	u de	ľact	ivité	qu'au	nive	au	de	la
rental	bilité,							

- ☐ D'après l'enquête FAS 2015, on dénombre 159.177 déposants pour les IMF (168.062 comptes de dépôts) et 57.854 déposants pour les banques (59.768 comptes de dépôts),
- ☐ Le nombre de comptes ouverts est passé de 54.480 en 2005 à 168.062 en 2015 et le résultat net consolidé a atteint plus de 870 millions FC dépassant très largement celui de tous les autres établissements bancaires,
- ☐ Ces indicateurs démontrent le poids significatif de ces institutions et témoignent du degré de confiance dont elles bénéficient.

#### III.4 ACTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

☐ La mise en place du décret de juin 2004 réglementant l'activité des IFD, texte qui a permis au réseau MECK, aux SANDUK

d'Anjouan et de Mohéli, d'obtenir l'agrément du Minsitère des Finances,

- L'autorisation accordée à ces réseaux pour développer des opérations de transferts d'argent avec des partenaires extérieurs,
- Les opportunités offertes pour réaliser, via la Banque centrale, les opérations internationales de leur clientèle,
- Le développement d'une synergie nécessaire entre les banques et les IFD, en particulier dans le cadre d'une l'Association Professionnelle unique regroupant tous les établissements de crédit,
- ☐ La mise en place d'un dispositif unique à tous les établissements de crédit en termes de politique monétaire, de surveillance et de réglementation prudentielle,
- L'intégration des IFD dans la même chambre de compensation et leur participation naturelle à la centrale des risques et des incidents de paiement.